

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition écologique

**Direction de la sécurité de l'aviation civile**

**Décision du 6 mai 2022 relative à l'intérim des fonctions d'adjoint à la directrice de la sécurité de l'aviation civile Ouest, chargé des affaires techniques**

NOR : TREA2213409S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

**Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 modifié portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 16 ;

Vu la décision du 2 novembre 2021 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Olivier Névo, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe, est chargé d'assurer l'intérim des fonctions d'adjoint à la directrice de la sécurité de l'aviation civile Ouest, chargé des affaires techniques, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 6 mai 2022.

P. CIPRIANI

